WORK AND FAMILY MOBILITY ACT

Driver Licenses For All MA Residents

Depuis juillet 2023, tous les résidents éligibles du Massachusetts peuvent demander un permis de conduire standard, quel que soit leur statut d'immigration, en vertu de la Loi sur la Mobilité Professionnelle et Familiale (Work and Family Mobility Act, WFMA).

Ce que vous devez savoir pour obtenir un permis de conduire

1. Obtenez des renseignements

Renseignez-vous sur vos besoins à Mass.Gov/WFMA. N'utilisez que des sites Web sous le domaine Mass.Gov.

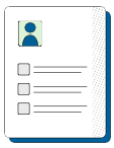

2. Demandez un permis d'apprenti conducteur

À partir du 1er juillet, vous pouvez vous préinscrire pour prendre rendez-vous et remplir une demande en ligne sur Mass.Gov/MyRMV. Vous serez averti par SMS et par e-mail lorsqu'un rendez-vous pour visiter un Centre de Service est disponible. La prise de rendez-vous est obligatoire. Il est recommandé de payer les frais en ligne - les frais de permis d'apprenti conducteur sont de 30 $, les frais d'examen de conduite sont de 35 $ et les frais de licence sont de 50 $. Ne payez personne d'autre pour les services du RMV.

3. Étudiez pour l'examen du permis d'apprenti conducteur

Étudiez pour l'examen du permis d'apprenti et passez un examen pratique à Mass.Gov/RMV.

4. Préparez vos documents

Visitez Mass.Gov/WFMA pour passer en revue les exigences. Si un document n'est pas en anglais, vous devez apporter une traduction certifiée.

5. Visitez le centre de service, passez votre examen et obtenez votre permis d'apprenti

Présentez-vous au Centre de Service du RMV le jour de votre rendez-vous. Apportez tous les documents requis et soyez prêt à passer l'examen de votre permis d'apprenti.

6. Pratiquez la conduite

Pratiquez la conduite avec un chauffeur licencié. Étudiez pour l'examen de conduite à Mass.Gov/RoadTest.

7. Planifiez votre examen de conduite

Les rendez-vous peuvent être pris à Mass.Gov/MyRMV après avoir reçu votre permis d'apprenti. Vous devrez amener un chauffeur titulaire d'un permis et un véhicule. Passez en revue les exigences sur Mass.Gov/RoadTest.

8. Passez votre examen de conduite et obtenez votre permis de conduire

Une fois que vous aurez réussi l'examen pratique, vous recevrez un permis temporaire. Votre permis de conduire officiel arrivera à votre adresse postale enregistrée avec le RMV dans 14 jours.

Méfiez-vous des arnaques !

Méfiez-vous des sites Web frauduleux et des escroqueries et ne payez personne d'autre que le RMV pour le service.